



Le parcours de formation de tout élève s'effectue dans une progressivité bien établie tout en étant adapté aux besoins de chaque élève.

L'évaluation de départ

Elle a pour but de fixer un nombre d'heures prévisionnelles pour l'élève conducteur dans l'objectif de l'obtention de son permis de conduire.

Cette évaluation a une durée d'une heure et à l'issue, un volume d'heures prévisionnelles est proposé à l'élève.

Il est évident que le nombre d'heures prévisionnelles pourra évoluer en fonction de la progression de l'élève conducteur au cours de sa formation.

Nous prévoyons un bilan régulier avec nos élèves sur l'évolution des acquis des compétences du REMC.

Formation à l'examen théorique général (code de la route)

Cours de code en présentiel animé par un moniteur diplômé.

Les thèmes développés sont les suivants:

- Les principaux facteurs de risques au volant
- L'alcool (réglementation, effets, conséquences, sanctions)
- Médicaments et produits stupéfiants
- Fatigue (signes, conséquences)
- Assurances
- Éléments distrayants (GPS, téléphone, influence des passagers....)
- Comportement en cas d'accidents (protéger, alerter, secourir)
- Comportements et compréhension avec les autres usagers
- Les usagers vulnérables
- Les risques liés aux 2 roues
- Les risques liés aux poids lourds et transports en commun
- Les véhicules d'intérêt général

Le suivi est assuré par un logiciel informatique nous permettant de mesurer la progression de chaque élève. L'inscription à l'examen théorique sera effectuée par l'auto-école en fonction des résultats de chaque élève.

L'école de conduite GUIGNABODET prend en charge les élèves et les accompagne à l'examen théorique général.



Formation pratique

Notre formation pratique est basée sur les compétences du REMC ceci permettant un apprentissage progressif et de retrouver des situations de conduites variées en fonction du niveau et du nombre d'heures de conduite de chaque élève.

- 1- MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL
- 2- APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES
- 3- CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS
- 4- PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

Suite à l'obtention de l'examen théorique général et à la validation des 4 compétences du REMC , l'élève pourra être présenté à l'examen pratique du permis de conduire.

Lors du passage de l'examen le candidat est accompagné par un moniteur diplômé.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'école de conduite Guignabodet dispose d'une salle de formation adaptée à l'apprentissage théorique (tableau blanc, ordinateur, rétroprojecteur) et de la flotte de véhicules suivants:

- 4 véhicules légers à boîte mécanique
- 1 véhicule léger boîte automatique
- 5 motocyclettes catégorie A2 (35 kw)
- 1 motocyclette catégorie A (70 kw)
- 2 motocyclettes catégorie A1 (11kw)
- 2 scooters automatiques catégorie A1 (11kw)
- 3 cyclomoteurs automatiques (49,9 cc)



LES SUPPORTS:

- livre de code
- livre d'interrogation oral voiture et moto
- livret d'apprentissage REMC

EFFECTIF:

Nous disposons d'une secrétaire compétente chargée de l'accueil, des renseignements et du conseil auprès des candidats.

- 5 Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)